

Une enquête auprès des organismes sociaux

Les jeunes, les personnes âgées et les difficultés de logement : trois priorités pour l'action sociale

Christine Olm

En France métropolitaine, 8 millions de personnes, soit 13,4% de la population, sont en situation de pauvreté monétaire en 2007. 3,6 millions de ménages, soit 14% d'entre eux, vivaient en 2006 dans des conditions de logement dégradées. Début 2009, plus de 3,5 millions de personnes, soit plus de 5,5% de la population, appartenaient à un ménage allocataire du RMI. Ces différents constats alertent sur la persistance de situations préoccupantes, mais ne suffisent pas à rendre compte de la croissance de l'exclusion et de l'émergence de nouvelles formes de précarité. Dans le cadre des travaux menés par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), le CRÉDOC a interrogé 1 000 intervenants en contact direct avec des personnes pauvres, ou proches de la pauvreté et de l'exclusion. Cette approche a vocation à s'inscrire dans un système pérenne d'observation des phénomènes émergents en matière de pauvreté.

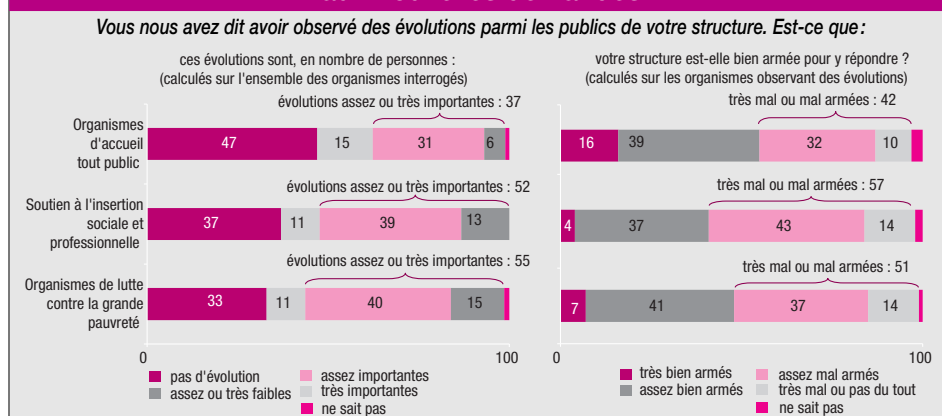
Les réponses des acteurs interrogés ne révèlent pas de formes nouvelles de précarité. Elles traduisent en revanche une forte inquiétude face à une augmentation du nombre de personnes en situation très difficile, notamment parmi les jeunes et les personnes âgées. Les problèmes d'accès ou de maintien dans le logement sont eux aussi plus fréquents et exposent souvent à la précarité.

Une augmentation forte et récente de personnes fragilisées

Les organismes de lutte contre la grande pauvreté et ceux travaillant pour l'insertion sociale et professionnelle sont nombreux à mentionner une augmentation du nombre de personnes ayant recours à leurs services et une évolution des difficultés exprimées. Les deux tiers déclarent avoir vu apparaître de nouvelles personnes ou émerger de nouvelles problématiques, le plus souvent au cours des six mois précédant l'enquête : plus de la moitié estime que ce nombre est élevé ou très élevé.

Pour les organismes accueillant des personnes qui ne sont pas nécessairement en difficulté (cf. encadré), les évolutions observées sont moins marquées. Un sur deux observe néanmoins une évolution et le tiers estime que le nombre de personnes concernées est important ou très important. Certains organismes se sentent mal armés pour faire face à ces évolutions. Ceux travaillant pour l'insertion sociale et professionnelle sont les plus nombreux à déclarer ne pas avoir les moyens de répondre aux besoins des nouveaux arrivants : lorsqu'ils observent des changements, 57% s'estiment mal ou très mal armés pour les

Des organismes souvent mal armés pour répondre aux nouvelles demandes



Source : CRÉDOC - ONPES - 2009.

Exemple de lecture : parmi l'ensemble des organismes de lutte contre la grande pauvreté interrogés, 33% n'ont pas observé d'évolutions du nombre de personnes. 15% ont observé des évolutions très importantes. Parmi les organismes de lutte contre la grande pauvreté observant des évolutions, 7% se sentent très bien armés pour y répondre.

prendre en compte. Cette proportion est de 51 % parmi les organismes de lutte contre la grande pauvreté et de 42 % parmi ceux accueillant tout type de ménages.

Ruptures financières, familiales et pertes d'accès aux soins

L'analyse des réponses des organismes interrogés par le CREDOC fait apparaître cinq catégories d'individus particulièrement fragilisés.

Des personnes qui n'arrivent plus à payer les dépenses essentielles (23 % des réponses des organismes interrogés). La situation la plus souvent mentionnée est celle de personnes confrontées à la hausse du coût de la vie : charges de logement mais aussi dépenses de santé en raison de la diminution des remboursements. Il s'agit le plus souvent de personnes qu'on appelle « travailleurs pauvres ». Ce sont aussi des retraités dont les revenus ne suffisent plus à couvrir les charges.

Les problèmes financiers engendrés peuvent déboucher sur le surendettement : « *Ce sont des gens qui n'ont plus accès aux soins du fait de la mise en place des franchises médicales et de l'obligation d'avance de soins. Ils ont moins de ressources : les allocations chômage, ou les salaires, n'aug-*

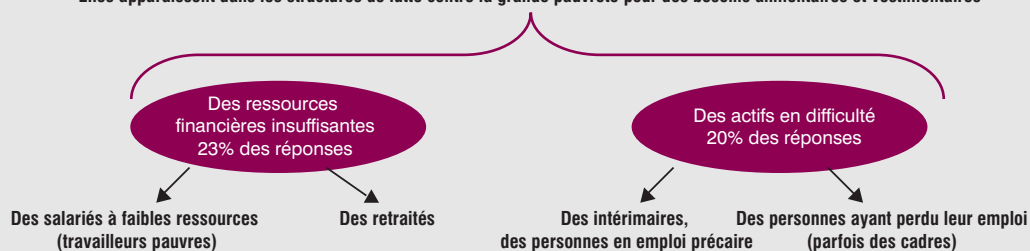
ment pas. » Certains professionnels signalent les choix auxquels sont confrontées ces personnes, entre se loger, se soigner, s'habiller ou conserver leur logement : « *Dans une maison, c'est d'abord le chauffage et l'éclairage, après on mange, mais pour s'habiller, on ne peut plus.* »

Des actifs en rupture d'emploi (20 % des réponses). Cette catégorie rassemble les personnes en difficulté sur le marché de l'emploi. Un marché qui réduit les débouchés, provoque des ruptures professionnelles, restreint l'accès à l'intérim. Il s'agit souvent de personnes qui avaient toujours travaillé et qui sont victimes de licenciement. Pour certaines, les difficultés sont aggravées par leur isolement, pour d'autres par de fortes réticences à s'adresser à l'aide sociale : « *Elles ont besoin d'aide pour payer leurs factures, sinon elles sont submergées. Elles n'ont pas l'habitude de faire face à ce genre de difficultés, ni de demander de l'aide et cela leur coûte beaucoup.* » Il s'agit principalement de personnes peu qualifiées, mais des cadres sont de plus en plus souvent dans cette situation : « *Ce sont des hommes seuls, ils ont un niveau d'études très élevé, leur perte d'emploi est récente. Ils sont en situation de mal-être, ont l'impression d'avoir tout perdu, d'être dévalorisés.* »

Des jeunes en rupture avec leur milieu familial (18 % des réponses). Ce sont des jeunes sans lien avec leurs parents, sans ressources financières, connaissant une grande précarité. Ils sont fréquemment sans logement (hébergés chez des amis ou en foyer, en squat, à la rue...). Ils ont souvent un faible niveau de formation. Certains ont occupé des emplois précaires ou des emplois en intérim, mais n'y accèdent plus du fait de la dégradation du contexte économique. D'autres sont en errance, confrontés à des situations violentes. Ils peuvent connaître des difficultés psychologiques importantes, être dépendants à la drogue et à l'alcool. Les organismes insistent principalement sur l'augmentation du nombre de ces jeunes et sur les difficultés croissantes à trouver des solutions dans un contexte de crise économique et de délitement des solidarités familiales : « *Ils sont démotivés, ils ne croient pas à l'avenir. Quand l'état d'errance persiste longtemps, ils sont irrécupérables socialement. Il faut leur venir en aide très rapidement, pour un hébergement, une aide alimentaire, une formation qualifiante. Leur situation s'explique par un effritement de la cellule familiale, des ruptures, des parents atteints eux-mêmes de mal-être, et qui ont du mal à accompagner leurs enfants.* »

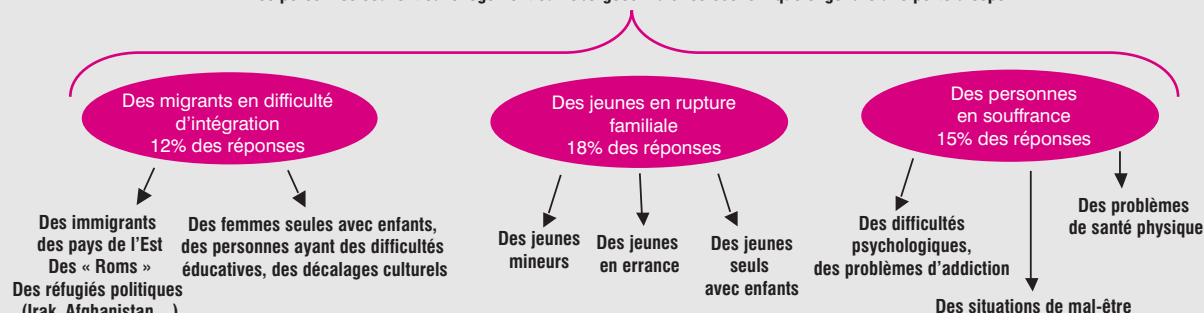
Cinq types de ménages fragilisés

Des personnes en logement stable, se restreignant sur les vêtements, la santé, l'alimentation pour conserver leur logement. Elles apparaissent dans les structures de lutte contre la grande pauvreté pour des besoins alimentaires et vestimentaires



Guide de lecture : 23 % des organismes enquêtés estiment que des ressources financières insuffisantes sont une cause de fragilisation qui concerne notamment les travailleurs pauvres et les retraités.

Des personnes souvent sans logement ou hébergées. La crise économique engendre une perte d'espoir



NB : 12 % des réponses ne correspondent à aucune de ces catégories.

Source : CREDOC - ONPES - 2009.

Trois préoccupations fréquentes : les jeunes, les personnes âgées, et le logement

Organismes citant ces préoccupations parmi les thèmes à traiter prioritairement par les pouvoirs publics

en %

	Organismes de lutte contre la grande pauvreté	Organismes de soutien à l'insertion sociale et professionnelle	Organismes d'accueil tout public
Le maintien dans le logement	20	17	20
L'accès au logement	8	7	2
Les jeunes	10	16	6
Les personnes âgées	4	4	10

Source : CRÉDOC - ONPES - 2009.

Guide de lecture : 10 % des organismes de lutte contre la grande pauvreté citent la situation des jeunes comme catégorie à traiter prioritairement par les pouvoirs publics.

NB : Les pourcentages sont faibles car la question étant ouverte, les réponses sont très dispersées. Il s'agit ici des réponses parmi les plus fréquentes données par les personnes interrogées sur les thèmes à traiter prioritairement.

Des personnes qui ont des problèmes de santé physique ou psychologique (15 % des réponses). Il s'agit aussi bien de personnes en situation de handicap, de personnes âgées dépendantes, de personnes souffrant d'addictions et de difficultés psychologiques. Les problèmes de santé se cumulent avec des situations d'isolement, d'exclusion, pouvant déboucher sur une grande précarité. Dans certaines situations, la souffrance psychologique est liée aux difficultés financières ou d'insertion professionnelle. Les enseignants interrogés relèvent l'impact de ces situations sur les enfants : «*Les familles sont plus stressées, moins disponibles pour éduquer les enfants et subvenir à leurs besoins. Ils les déposent et repartent en courant. Certains parents changent de travail quatre à cinq fois dans l'année et vivent dans l'angoisse du licenciement.*»

Des immigrés qui ont du mal à s'intégrer (12 % des réponses). Il s'agit de personnes arrivées assez récemment en France. Elles ont du mal à obtenir une régularisation de leur situation, à trouver un logement, à se faire soigner, à travailler. Les femmes sont sur-représentées, ainsi que les personnes sans logement. L'émergence de cette catégorie s'explique par la plus grande diversité des origines géographiques des immigrés, par les difficultés croissantes d'accès aux droits et par l'évolution des politiques vis-à-vis des immigrés. Les nouveaux arrivants sont parfois fortement diplômés, mais ne peuvent faire reconnaître leur qualification en France : «*Ce sont des femmes ou des hommes, entre 18*

et 30 ans, d'un niveau scolaire élevé, venant d'Afrique ou d'Europe de l'Est. Ils sont dans une situation d'attente qui génère un stress élevé.»

Trois priorités : les jeunes, les personnes âgées et les difficultés de logement

Interrogés sur les thèmes à traiter prioritairement par les acteurs publics, les professionnels et bénévoles mettent en avant l'importance croissante de trois problématiques : les difficultés rencontrées par les jeunes, celles des personnes âgées et celles liées au logement.

Des jeunes très vulnérables. Un organisme d'accueil tout public sur dix considère qu'il s'agit d'un public prioritaire pour l'action sociale : les jeunes constituent «*la variable d'ajustement*» du marché de l'emploi et des actions sont nécessaires pour prévenir d'une dégradation irrécupérable. En restreignant le nombre de contrats précaires ou peu qualifiés, la crise économique freine l'accès à ce qui constituait souvent la première marche avant une insertion professionnelle durable. Des jeunes, qui jusqu'à présent, avaient des contacts réguliers avec le monde du travail sont désormais totalement en dehors du marché de l'emploi. Certains professionnels citent également les jeunes étudiants qui ne parviennent plus à trouver des emplois à temps partiel pour compléter le peu de ressources dont ils disposent.

La situation particulière des jeunes diplômés révèle une vulnérabilité croissante. Il s'agit notamment de personnes qui ont accédé à un premier emploi

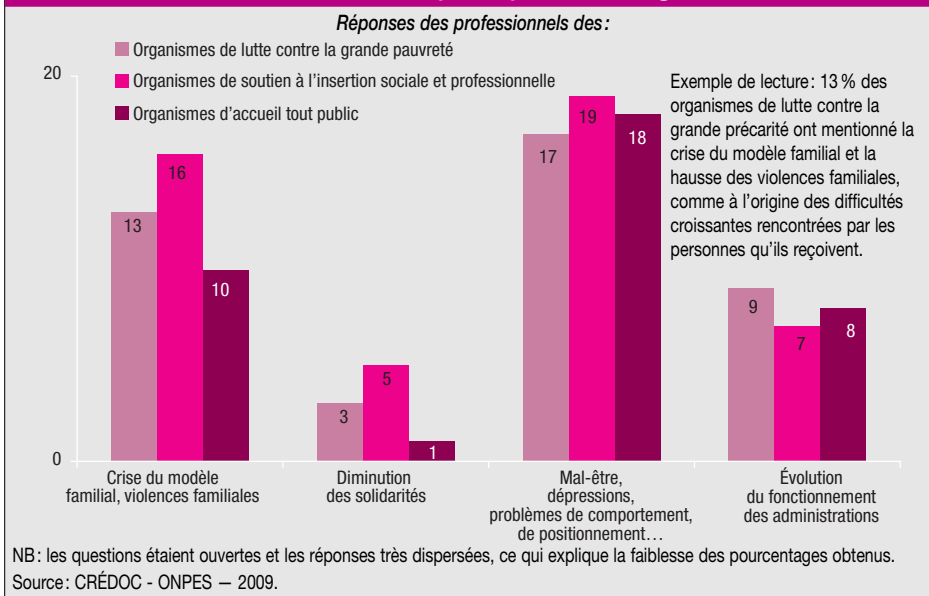
qualifié, à un niveau de vie relativement élevé et à des crédits. La perte de cet emploi, à un moment du cycle de vie où l'épargne n'est pas constituée, est à l'origine de situations parfois très difficiles : «*Ils ont entre 22 et 25 ans, sortent du monde du travail, sont qualifiés et insérés socialement, mais ont été licenciés. Ils ont investi à crédit et se demandent comment ils vont tenir le choc une fois arrivés en fin de droits.*»

Les personnes âgées : une pauvreté parfois peu visible. Les organismes de lutte contre la grande pauvreté mentionnent désormais l'arrivée de personnes âgées, alors que ces personnes étaient jusque-là peu présentes. De nombreux retraités sont à la fois très isolés et refusent de demander de l'aide. En plus de l'isolement, la faiblesse des ressources, le coût des soins, les difficultés financières des enfants qui ne peuvent plus aider leurs parents vieillissants sont autant d'éléments générant une précarité peu visible. En réponse à ces difficultés, certains retraités recherchent un emploi pour compléter leurs ressources : «*Ce sont des personnes entre 58 et 70 ans ayant une retraite insuffisante. Le logement est une des raisons pour laquelle ils veulent travailler. Ils ont des difficultés financières, des loyers trop importants, des retraites autour de 800 euros, voire moins. Ils cherchent des petits boulots pas trop pénibles physiquement : gardiennage, services à la personne, travail de bureau, accueil hôtellerie...*»

Le vieillissement de la population explique aussi la fréquentation de ces organismes par des personnes vieillissantes sans domicile fixe, celles sortant de prison sans espoir de réinsertion, ou encore des immigrés qui pensaient retourner dans leur famille et leur pays d'origine à l'âge de la retraite.

Le coût du logement fragilise les ménages à faibles ressources. La problématique du logement est très présente dans les réponses des professionnels interrogés. Il s'agit d'abord de celle, bien repérée, des personnes sans domicile fixe. Il s'agit ensuite de la hausse des charges et de la crainte de perdre son logement. Cette crainte est évoquée pour presque toutes les catégories de ménages s'adressant aux organismes interrogés. Quand une baisse des ressources s'ajoute à l'augmentation des charges, ces

Quatre facteurs principaux de fragilité



ménages choisissent de se restreindre fortement sur les autres postes de dépenses plutôt que de quitter leur logement. « La part du logement dans les budgets est de plus en plus importante et il faut les aider soit pour le loyer, soit pour l'alimentaire. » Les difficultés liées au logement sont

celles qui exposent le plus à la précarité. Mais ce ne sont pas les seules. Près d'un organisme sur dix interrogé par le CRÉDOC mentionne l'impact psychologique de la crise économique : la démotivation, le pessimisme, l'inquiétude augmentent les risques de basculement dans une précarité

Méthodologie de l'enquête du CRÉDOC

1 000 professionnels ou bénévoles ont été interrogés en face à face, au cours d'entretiens d'une durée d'environ 45 minutes (agents de Pôle emploi, des Caisses d'Allocations familiales, bénévoles d'associations caritatives, éducateurs en milieu ouvert, enseignants, encadrants de chantiers d'insertion...).

Trois grands types d'organismes ont été enquêtés :

Ceux qui s'occupent de la lutte contre la grande pauvreté. Ce groupe rassemble les organismes participant à la veille sociale et à l'hébergement, ceux distribuant l'aide alimentaire, les associations d'aide aux gens du voyage, les grands réseaux caritatifs (Fondation Abbé Pierre, Emmaüs, Petits frères des Pauvres, Croix-Rouge française, les Restos du Cœur...)

Ceux qui s'occupent de l'insertion sociale et professionnelle. Ce groupe rassemble des institutions (services sociaux, service public de l'emploi), l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM), les équipes de prévention, l'Aide éducative en milieu ouvert (AEMO), les Permanences d'accès aux soins (PASS), les structures de l'Insertion par l'activité économique (SIAE), les associations d'alphabétisation.

Enfin, des organismes intervenant auprès de publics divers, non ciblés sur les personnes en difficulté. Ce groupe comprend des Centres locaux d'information et de coordination (CLIC), des centres de Protections maternelle et infantile (PMI), des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIFDFF), des maisons de la justice et du droit, des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), des Caisses d'allocations familiales (CAF), des écoles primaires, des collèges, des lycées professionnels, des magasins discount.

L'étude poursuivait deux objectifs : étudier la faisabilité d'une enquête de panel auprès des acteurs en contact avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, et recueillir de premiers résultats sur les nouveaux phénomènes de pauvreté et de précarité. Le questionnaire était composé essentiellement de questions ouvertes, permettant de recueillir des informations avec le moins d'a priori possible et de préparer la rédaction d'un questionnaire fermé pour la mise en œuvre du panel. L'analyse des résultats résulte d'un croisement entre une démarche quantitative, par codification et analyse lexicale automatique, et d'une démarche qualitative, par relecture des réponses des personnes interrogées.

La méthode d'enquête utilisée ne permet pas de chiffrer le nombre de personnes concernées pour chaque catégorie identifiée, mais uniquement le nombre de professionnels qui les mentionnent.

durable. Cette fragilité est également accentuée par l'évolution des pratiques administratives : l'allongement des délais de réponse, par exemple, vient complexifier des situations déjà difficiles. Au-delà de la hausse du nombre de personnes fragilisées, l'inquiétude des professionnels est de voir arriver des demandes d'aide de la part de personnes qui, jusqu'à présent, restaient autonomes financièrement ou parvenaient à s'appuyer sur des réseaux de solidarité, notamment familiaux. ■

Pour en savoir plus

- Le rapport complet est disponible sur le site de l'ONPES : <http://www.onpes.gouv.fr/> rubrique : études et recherche — pauvreté — indicateurs d'alerte
- « Rapport 2009-2010 : Bilan de 10 ans d'observation de la pauvreté et de l'exclusion sociale à l'heure de la crise », mars 2010 et « Les phénomènes émergents en matière de pauvreté et d'exclusion sociale », C. Olm, *La lettre de l'ONPES* n° 3, juin 2010

Parmi les travaux du CRÉDOC sur le même sujet :

- « Deuxième chance ? La prise en charge des jeunes éloignés de l'emploi de qualité », M. Angotti, I. Aldeghi, M. Brezault, C. Olm, V. Cohen-Scali, *Cahier de recherche du CRÉDOC*, n° C257, 2008.
- « Les actifs en situation de pauvreté : quelles expériences de la pauvreté ? », M.-O. Simon, E. David, A. Dujin, C. Olm, *Cahier de recherche du CRÉDOC*, n° C227, 2006

CRÉDOC Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Directeur de la publication :
Yvon Merlière

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques
Tél. : 01 40 77 85 01
relat-presse@credoc.fr

Diffusion par abonnement uniquement
31 euros par an
Environ 10 numéros

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Commission paritaire n° 2193
AD/PC/DC

www.credoc.fr